



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES-VERBAL n°25

Date de la réunion : réalisée par voie électronique le 13 mai 2026

Lieu :

Membres présents : Madame HANOUEZ Laetitia

Messieurs FOISSEAU Joël, LANGLOIS Stéphane, LEBRUN Jean-Luc, LECORNU Pierre, MOGIS Michel.

Membres excusés :

Invités :

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes les feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



INFORMATION POUR LES CLUBS

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres SENIORS et critérium VETERANS.
- Seul est autorisé d'avancer les rencontres.
- Possibilité de jouer en semaine pour le critérium vétérans avec l'accord de la Commission.

RECTIFICATIF

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 53966797 FC TRAIT D'UNION 1 / SAFRAN NORMANDIE SPORTS 1 du 12 avril 2026

Forfait non déclaré du FC TRAIT D'UNION

Il faut lire :

La Commission, après en avoir délibéré :

Considérant que la composition de l'équipe du FC TRAIT D'UNION n'est pas parvenue au DFSM malgré plusieurs relances

- Donne match perdu au FC TRAIT D'UNION par pénalité (0point)
- Inflige une amende de 100€ au FC TRAIT D'UNION pour non-respect des règlements généraux.

PV N° 20

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° SAINT AUBIN FC 2 / AS MADRILLET CHATEAU BLANC 2 du 15 mars 2026

Rencontre homologuée

Il faut lire

Forfait non déclaré du SAINT AUBIN FC 2

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu au SAINT AUBIN FC 2 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC 2 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ au club de SAINT AUBIN FC.

DECISIONS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°53963178 CAUDEBEC SAINT PIERRE F 2 / FC BONSECOURS SAINT LEGER 1 du 22 mars 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 15 avril 2026 PV N° 12 publié sur le site du DFSM le 20 avril 2026.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) à l'équipe de CAUDEBEC SAINT PIERRE F.2 sur le score de 0 buts à 3 .L'équipe du FC BONSECOURS SAINT LEGER 1 conserve les 4 points de sa victoire acquis sur le terrain et les buts inscrits en application de l'article 187.1 des RG de la LFN

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 29223809 FC ROLLEVILLAIS 2 / RC PORT DU HAVRE 2 du 08 mars 2026.

Match n°29223812 RC PORT DU HAVRE 2 / US GODERVILLAISE 1 du 15 mars 2026.

Match n°29223818 TANCARVILLE AC 1 / RC PORT DU HAVRE 2 du 22 mars 2026.

Match n°29223829 SC OCTEVILLE SUR MER 3 / RC PORT DU HAVRE 2 du 29 mars 2026.

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 15 avril 2026, annexe du PV N° 12 publié sur Footclubs le 20 avril 2026.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Homologue ces rencontres sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°53963994 MONT SAINT AIGNAN FC 3 / CO CLEON 2 du 22 mars 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 15 avril 2026, annexe du PV N° 12 publié sur Footclubs le 20 avril 2026.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité, avec (0point) au CO CLEON 2 sur le score de 0 but à 5 pour en faire bénéficier le club de MONT SAINT AIGNAN FC 3 sur le score de 5 buts à 0

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°53963122 GRAND QUEVILLY FC /SAINT AUBIN FC 2 du 08 mars 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 15 avril 2026, annexe du PV N° 12 publié sur Footclubs le 20 avril 2026.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

CRITERIUM SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 POULE I

Match n°53968599 ENT JS NOINTOT – AS LANQUETOT 41 / USF FECAMP 41 du 22 mars 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 15 avril 2026, annexe du PV N° 12 publié sur Footclubs le 20 avril 2026.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 53963593 US DES FALAISES 1 / CAUX FC 2 du 26 avril

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale de l'Arbitrage lors de sa réunion du 28 avril 2026 PV N° 28 publié le 29 avril 2026.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match à rejouer le 14 mai 2026.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 53965007 AS DAVIGEL DIEPPE 1 / AS OUVILLAISE 1

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale de l'Arbitrage lors de sa réunion du 18 mars 2026 PV N° 23 publié le 20 mars 2026 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne la rencontre à rejouer à une date ultérieure.

RENCONTRES DU 19 AVRIL 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°53962527 US NORMANDES 76 1 / FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de Délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'US NORMANDES 76.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°53962658 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 2 / A.HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 1

Reserve d'avant match du club de l'A.HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 1 non confirmée.

Match n°53962663 AS SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE 1 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de Délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'AS SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 53963192 E. MOTTEVILLE CROIX-MARE 1 / O. DE DARNETAL 2

Réserve d'après match confirmée de l'Entente Motteville Croix-Mare 1, le dossier, transmis à la commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

Match n° 53963193 ROUEN SAPINS FC 2 / GRAND QUEVILLY FC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.

Une amende de 5€ est infligée au ROUEN SAPINS FC.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 53963321 MONT SAINT AIGNAN FC 2/ROUEN AC 1

Forfait non déclaré du club de Rouen AC 1.

La commission jugeant en 1 ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de ROUEN AC 1 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de MONT SAINT AIGNAN FC 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168 € au club de Rouen AC 1

Match n° 53963325 AJ CAULLE BOSC LE HARD 1 / F LA BOUCLE DE SEINE 1

Feuille de match FMI transmise hors délai.

Une amende de 20€ est infligée au club de l'AJ CAULLE BOSC LE HARD

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club de l'AJ CAULLE BOSC LE HARD.

Match n° 53963326 FUSC BOISGUILLAUME 2 / GCO BIHORELLAIS 1

Réserve d'avant match du FUSC BOISGUILLAUME 2 non confirmée.

Réserves techniques du GCO BIHORELLAIS 1, le dossier transmis à la Commission Départementale des Arbitres est placé en instance d'homologation

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE E

RAS

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 53963731 AS DE MONTIVILLIERS 2 / OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de déléguée à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'AS DE MONTIVILLIERS.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°53964004 FC BOOS 1 / STADE DE GRAND QUEVILLY 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.

Une amende de 5€ est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLY.

Match n°53964005 US DOUDEVILLAISE 2 / CO CLEON 2

Réserve d'avant match du club US DOUDEVILLAISE 2 non confirmée.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 53964434 AS CÔTE D'ALBÂTRE 1 / US DES FALAISES 2

Forfait déclaré du club de l'US DES FALAISES.2

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



La commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'US DES FALAISES 2 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de l'AS CÔTE D'ALBÂTRE 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112 € au club de l'US DES FALAISES.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 53964524 SAINT MAURICE FC HOUPEVILLE MALAUNAY 2 / FC BONSECOURS SAINT LEGER 2

Forfait déclaré du club de SAINT MAURICE FC HOUPEVILLE MALAUNAY 2.

La commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de SAINT MAURICE FC HOUPEVILLE MALAUNAY 2 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de FC BONSECOURS SAINT LEGER 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112 € au club de SAINT MAURICE FC HOUPEVILLE MALAUNAY

Match n° 53964527 FC DU NORD OUEST 2 / ESP FOOTBALL 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Délégué.

Une amende de 5€ est infligée au FC DU NORD OUEST.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 53964627 HARFLEUR FOOTBALL 1 / US GODERVILLE 1

Réserve d'après match du club de l'US GODERVILLE.

le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

Match n° 53964626 AS NORVILLE 1 / RC PORT DU HAVRE 2

FMI transmise hors délai. Une amende de 20€ est infligée à l'AS NORVILLE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°53964718 FC LETRAIT DUCLAIR 3 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 3

Forfait déclaré de l'ASL RAMPONNEAU FECAMP 3

La commission jugeant en 1ère instance:

- Donne match perdu par forfait au club de l'ASL RAMPONNEAU FECAMP 3 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de FC LE TRAIT DUCLAIR 3 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 112€ au club de l'ASL RAMPONNEAU FECAMP

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°54071917 AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1 / ISNEAUVILLE FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.

Une amende de 5€ est infligée à l'AS LA BOUILLE MONLINEAUX.

Match n°54071918 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non réglementaire.

Une amende de 20€ est infligée au club du FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°53964850 FC SAINT SAUVEUR D'EMALVILLE 1 / GAINNEVILLE AC 2

Rencontre du 02 novembre 2025 jouée le 15 avril 2026

Match n°53964898 ROGERVILLE FC 2 / FC ROLLEVILLAIS 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Une amende de 5€ est infligée au club de ROGERVILLE FC.

Match n°53964897 SC OCTEVILLE SUR MER 4 / ESM GONFREVILLE 3

La rencontre est reportée au 26 avril 2026

Match n°53964895 HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 5 / GAINNEVILLE AC 2

La rencontre est reportée au 10 mai 2026

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°54490257ST MARTIN DU VIVIER OM 1 / FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Délégué.

Une amende de 5€ est infligée à ST MARTIN DU VIVIER OM.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°53965236 AS DE LA FRENAYE 1 / US STE MARIE DES CHAMPS 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillot non réglementaire

Une amende de 20€ est infligée à l'AS DELA FRENAYE.

Match n°53965234 AS LANQUETOT 1 / ENT. MOTTEVILLE CROIX MARE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant

Une amende de 5€ est infligée à l'AS LANQUETOT.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant

Une amende de 5€ est infligée à l'ENT. MOTTEVILLE CROIX MARE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°54162346AS DE MONTIVILLIERS 3 / FC EPREVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué, à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'AS DE MONTIVILLIERS.

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation maillot non réglementaire.

Une amende de 20€est infligée au FC EPREVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°53965676 US SAINT MARTIN OSMONVILLE 2 / AS GOURNAY FOOTBALL 3

Forfait non déclaré de l'AS GOURNAY FOOTBALL 3

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu à l'AS GOURNAY FOOTBALL 3 sur le score de 0 but à 3 avec (0 point) pour en faire bénéficier l'US ST MARTIN OSMONVILLE 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ à l'AS GOURNAY FOOTBALL.

Match n°53965677 US AUFFAY 3 / O. BELMESNIL 2

FMI non utilisée, une amende de 30€ est infligée à l'US AUFFAY.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'US AUFFAY.

Match n°53965679 AC BRAY EST FORGES 3 / ES ST OUEN DU BREUIL 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'AC BRAY EST FORGES.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°53965945 US HERICOURT 2 / ES YPREVILLAISE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'US HERICOURT.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°53991049 US ST JACQUES SUR DARNETAL 2 / STADE DE GRAND QUEVILLY 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant
Une amende de 5€ est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLY.

Match n°53991051 AS5V 2 / FRIENDS UNITED 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'AS5V.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n°54072261 GCO BIHOREL 3 / AS MUNICIPAUX BARENTIN 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au GCO BIHOREL.

Match n°54072264 US DES VALLEES 2 / ST PIERRE DE VARENGEVILLE 3

FMI non utilisée.
Une amende de 30€ est infligée à l'US DES VALLEES.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°53966698 FC YPORT 1 / ENT.STI/OFC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillot non réglementaire.
Une amende de 20€ est infligée au FC YPORT.

Match n°53966701 AS ST JEAN NEUVILLE 1/ FC HATTENVILLE CŒUR 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant
Une amende de 5€ est infligée à l'AS SAINT JEAN NEUVILLE.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant
Une amende de 5€ est infligée au FC HATTENVILLE CŒUR

Match n°53966702 US ST MACLOU BRIERE 1 / RC NORMAND 2020 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant
Une amende de 5€ est infligée à l'US ST MACLOU BRIERE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n°53966804 US ST THOMAS 2 / AS MARE AU CLERC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'US ST THOMAS.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 53967728 FC ROUEN 1899 41 / FUSC BOIS GUILLAUME 41

Forfait déclaré du FUSC BOIS GUILLAUME 41.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait au FUSC BOIS GUILLAUME 41 sur le score de 0 but à 3 avec (0point), pour en faire bénéficier FC ROUEN 1899 41 sur le score de 3 buts à 0 ;
- inflige une amende de 112€ au FUSC BOIS GUILLAUME.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 54461499 US QUEVILLY RM 41 / AS MADRILLET CHATEAU BLANC 41

Constatant le 3ème forfait de l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC41 intervenu le dimanche 12 avril 2026.
La commission jugeant en 1er ressort :

- Déclare cette équipe forfait général dans le championnat Vétérans Départemental 1 Poule D.
- Place cette équipe à la dernière place de son critérium avec 0 point et soustrait tous les points acquis et les buts pour et contre, par toutes les équipes lors des rencontres jouées contre cette équipe.
 - Inflige une amende de 224€ au club de l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC compte tenu des sommes déjà versées (168€ et 168€)

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 53668242 FUSC BOIS GUILLAUME 42/ FC TOURVILLE LA RIVIERE 41

Forfait de l'équipe du FUSC BOIS GUILLAUME 41 en championnat vétérans D1 poule A le 12 avril 2026.
La commission jugeant en 1^{er} ressort :

- **Considérant l'article 5 des règlements des compétitions du DFSM qui stipule que le forfait d'une équipe supérieure entraîne, le jour de ce forfait, celui de toutes les équipes inférieures du club, dans la même catégorie d'âge. Toutefois, s'il est reconnu que ne figure pas dans les équipes inférieures aucun joueur ayant participé à deux des trois derniers matchs de l'équipe dite supérieure et déclarée forfait, cette mesure ne sera pas appliquée.**
- Considérant que les trois dernières rencontres du FUSC BOIS GUILLAUME41 en vétérans D1 poule A sont
 - FUSC BOIS GUILLAUME 41 / A ROUENNAISE DE FOOT 41 le 12 avril 2026
 - FC SAINT JULIEN 41 / FUSC BOIS GUILLAUME 41 le 5 avril 2026
 - FC BONSECOURS St LEGER 41 / FUSC BOIS GUILLAUME41 29 mars 2026.
- Constatant que les joueurs :
 - BASTIDE Anthony, licence n° 22127402832, (2 matchs)
 - SURGET Paul Adrien, licence n° 2127407811, (2 matchs)
 - LARIBI Youssef, licence n° 2543862890, (3 matchs)
 - BRINDEL Antoine, licence n° 2117414386, (2 matchs)
 - SCURI Michael, licence n° 2545992337, (2 matchs)
- inscrits sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique ont participé à deux des trois dernières rencontres de l'équipe 1 du FUSC BOIS GUILLAUME.
- Pour ce motif, la commission :

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



- Donne match perdu par forfait (0 point) au FUSC BOIS GUILLAUME 42 sur le score de 0 but à 3 avec (0point) pour en faire bénéficier le FC TOURVILLE LA RIVIERE 41 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ au FUSC BOIS GUILLAUME.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 53968331 ENT DU LITTORAL 41 / AS OUVILLAISE 41

Forfait déclaré de l'ENT DU LITTORAL 41.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait de l'ENT DU LITTORAL 41 sur le score de 0 but à 3 avec (0 point), pour en faire bénéficier l'AS OUVILLAISE 41 sur le score de 3 buts à 0
- inflige une amende de 112€ de l'ENT DU LITTORAL.

Match n° 53968332 YVETOT FC 41 / STADE VALERIQUAIS 41

Forfait déclaré du STADE VALERIQUAIS 41.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait au STADE VALERIQUAIS 41 sur le score de 0 but à 3 avec (0point) , pour en faire bénéficier le club de YVETOT FC 41 sur le score de 3 buts à 0 .
- inflige une amende de 112€ au STADE VALERIQUAIS.

Match n° 53968334 US DOUDEVILLAISE41 / CAUX FC 41.

La rencontre est reportée au 26 avril 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 53968519 CA LONGUEVILLAISE 41 / US LONDINIERS 41

Forfait déclaré de l'US LONDINIERS 41.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à l'US LONDINIERS 41 sur le score de 0 but à 3 avec (0point), pour en faire bénéficier le club du CA LONGUEVILLAISE 41 sur le score de 3 buts à 0
- inflige une amende de 112€ à l'US LONDINIERS.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 53968700 LE HAVRE AC 41 / HAVRE CAUCRIAUVILLE 41

Forfait déclaré du HAVRE AC 41.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait au HAVRE AC 41 sur le score de 0 but à 3 avec (0point), pour en faire bénéficier le HAVRE CAUCRIAUVILLE41 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 112€ au HAVRE AC.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Match n° 53968701 SOLIDARITE S GOURNAY 41 / OH TREFILERIE NEIGES 41

Forfait déclaré de SOLIDARITE S GOURNAY 41.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait au SOLIDARITE S GOURNAY 41 sur le score de 0 but à 3 avec (0point), pour en faire bénéficier l'OH TREFILERIE NEIGES 41 sur le score de 3 buts à 0 ;
- inflige une amende de 112€ au SOLIDARITE S GOURNAY.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K

Match n° 53968821 FC DU LITTORAL 41 / LE HAVRE S'PORT FOOT 41

La rencontre est reportée au 26 avril 2026.

Match n° 53968822 RC HAVRAIS 41 / US SAINT THOMAS 41

Réserves d'avant match de l'US SAINT THOMAS, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

Match n° 53968823 U FONTAINAISE 41 / HELLANDES FC 41.

La rencontre est reportée au 10 mai 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L

R A S

RENCONTRES DU 26 AVRIL 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°53962536 FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY 2 / US CRIELLOISE 1

Réclamation d'après match du club de l'US CRIELLOISE 1. Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux est placé en instance d'homologation.

Feuille de match FMI transmise hors délai.

Une amende de 20€ est infligée au FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 53963200 ST AUBIN FC 2 / ESP FOOTBALL 1

Forfait déclaré du club de SAINT AUBIN FC 2.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



La commission jugeant en 1 ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de SAINT AUBIN FC 2 sur le score de 0 but à 3 avec (0 point), pour en faire bénéficier le club de l'ESP FOOTBALL 1 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112 € au club de SAINT AUBIN FC

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE D

RAS

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 53963593 US DES FALAISES 1 / CAUX FC 2

Match arrêté à la 48ème minute de jeu sur le score de 2 à 0 en faveur du CAUX FC 2.

Le dossier transmis à la Commission Départementale de l'Arbitrage est placé en instance d'homologation.

Match n° 53963596 ESPC ST GILLES ETAINHUS 1/AS OURVILLAISE 2

Réserve d'après match de l'ESPC ST GILLES ETAINHUS 1

le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE F

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°53963880 US LUNERAYSIENNE 1 / O. BELMESNIL 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence du délégué.

Une amende de 5€ est infligée a l'US LUNERAYSIENNE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°53964008 REUNIONNAIS FC 1 / US DOUDEVILLAISE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non réglementaire

Une amende de 20€ est infligée au club REUNIONNAIS FC.

Match n°53964011 STADE SOTTEVILLE CC 3 / FC LIMESY 1

Constatant l'absence sur le terrain du FC LIMESY au coup d'envoi.

La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- Donne match perdu par forfait au FC LIMESY 1 sur le score de 0 but à 3 avec (0point) pour en faire bénéficier le STADE SOTTEVILLE CC 3 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ au FC LIMESY

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°53964213 FC ROLLEVILLAIS 1 / LE HAVRE S'PORT FOOT 1

Rencontre du 07 décembre 2025 jouée le 26 avril 2026

Match n°53964217 ROGERVILLE FC 1 / US ALLOUVILLE TROUVILLE 1

Rencontre du 01 février 2026 jouée le 26 avril 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n°53964321 FC BAILLY EN RIVIERE 1 / FC TOTES 2

Rencontre du 15 mars 2026 remise au 26 avril 2026.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Forfait déclaré du club du FC BAILLY EN RIVIERE 1.

La commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au FC BAILLY EN RIVIERE 1 sur le score de 0 but à 3 avec (0 point), pour en faire bénéficier le FC TOTES 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112 € au FC BAILLY EN RIVIERE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 53964420 ASL RAMPONNEAU FECAMP 2 / US DE LA PRESQU'ILE 2

Rencontre du 15 mars 2026 remise le 26 avril 2026.

Forfait déclaré de l'US DE LA PRESQU'ILE.

La commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'US DE LA PRESQU'ILE 2 sur le score de 0 but à 3 avec (0 point), pour en faire bénéficier le club de l'ASL RAMPONNEAU FECAMP 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112 € à l'US DE LA PRESQU'ILE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°53964680 US DE BOLBEC 3 / CANY FC 4

Match n°53964682 AS PETIVILLE 1 / US HERICOURT 1

Rencontres du 07 décembre 2025 jouées le 26 avril 2026

Match n°53964688 FC LE TRAIT DUCLAIR 3 / CAUX FC 3

Rencontre du 1^{er} février 2026 jouée le 26 avril 2026

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°54071904 AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1 / REUNIONNAIS FC 2

Match n°54071905 FC TOURVILLE LA RIVIERE 2 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3

Rencontres du 15 mars 2026 jouées le 26 avril 2026

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°53964886 FC ROLLEVILLAIS 3 / HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 5

Rencontre du 1^{er} février 2026 jouée le 26 avril 2026

Match n°53964897 SC OCTEVILLE SUR MER 4 / ESM GONFREVILLE 3

Rencontre du 19 avril 2026 jouée le 26 avril 2026

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°54490231 FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR 1 / O. DARNETAL 3

Rencontre du 08 février 2026 jouée le 26 avril 2026.

Match n°54490260 ST JEAN FRESQUIENNES 1 / FC LIMESY 2

Rencontre du 19 avril 2026 jouée le 26 avril 2026

Dans l'attente des pièces demandées par le DFSM aux deux clubs avec date butoir, la rencontre est placée en instance d'homologation.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°53965190 AS DE LA FRENAYE 1 / JS NOINTOTAISE 1

Rencontre du 02 novembre 2025 jouée le 26 avril 2026.

Match n°53965199 AS FAUVILLAISE 4 / US STE MARIE DES CHAMPS 2

Rencontre du 07 décembre 2025 jouée le 30 avril 2026.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°53965682 O. BELMESNIL 2 / US ST MARTIN OSMONVILLE 2

Forfait non déclaré de l'US ST MARTIN OSMONVILLE 2

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu à l'US ST MARTIN OSMONVILLE 2 sur le score de 0 but à 3 avec (0point) pour en faire bénéficier l'O. BELMESNIL 2 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ à l'US ST MARTIN OSMONVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°53965955 AS VALLEE DU DUN 2 / US HERICOURT 2

Réserve d'avant match de l'US HERICOURT non confirmée.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°53991030 ROUEN AC 2 / FC THOUBERVILLE 2

Rencontre du 08 mars 2026 jouée le 26 avril 2026.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n°54072216 ISNEAUVILLE FC 3 / AS ST PIERRE DE VARENCEVILLE 3

Rencontre du 07 décembre 2025 jouée le 26 avril 2026.

Réserve d'avant match de l'AS ST PIERRE DE VARENCEVILLE non confirmée.

Match n°54072217 FCVM.FC DES VILLAGES 1 / US ST JACQUES SUR DARNETAL 1

Rencontre du 07 décembre 2025 jouée le 26 avril 2026.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 53966703 FC HATTENVILLE CŒUR 1 / HARFLEUR FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant

Une amende de 5€ est infligée au HARFLEUR FC.

Match n°53966706 ASC TOUSSAINT 1 / US ST MACLOU BRIERE 1

Non utilisation de la FMI, une amende de 30€ est infligée à l'ASC TOUSSAINT.

Match n°53966708 ENT.ASGY/FCEP 2 / FC YPORT 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation de maillot non réglementaire.

Une amende de 20€ est infligée au FC YPORT.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n°53966790 SAFRAN NORMANDIE SPORTS 1 / RC PORT DU HAVRE 3

Rencontre du 15 mars 2026 jouée le 26 avril 2026.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Match n°53966791 OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 3 / US ? ST THOMAS 2

Rencontre du 15 mars jouée le 26 avril 2026.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation de maillot non réglementaire.

Une amende de 20€ est infligée à l'US ST THOMAS.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 54606780 St JEAN FRESQUIENNES 41 / FC BOOS 41

Rencontre du 1 février 2026 jouée 26 avril 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 53968030 AJ CAULLE BOSC LE HARD 41 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 41.

Rencontre du 8 février 2026 jouée 26 avril 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 54461473 AS LA BOUILLE MOULINEAUX 41 / CA DES CHEMINOTS STEPHANAIS 41

Rencontre du 8 février 2026 jouée 26 avril 2026.

Match n° 54461504 STADE SOTTEVILAISS CC 41 / ELBEUF EFMR 276 41

Rencontre du 24 mai 2026 jouée 26 avril 2026.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au STADE SOTTEVILAISS CC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 53968216 FC TOURVILLE LA RIVIERE 41 / CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 42

Rencontre du 8 février 2026 jouée 26 avril 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 53968301 AS FAUVILLAISE 41 / AS OUVILLAISE 41

Rencontre du 1 février 2026 jouée 26 avril 2026.

Match n° 53968334 US DOUDEVILLAISE41 / CAUX FC 41.

Rencontre du 19 avril 2026 jouée 26 avril 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 53968491 FC BIVILLE LA BAINGARDE 41 / ES TOURVILLAISE 41

Rencontre du 1^{er} février 2026 jouée 26 avril 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 53968571 ES INTERC St ANTOINE 41 / FC BREAUITE BRETTEVILLE 42

Rencontre du 09 novembre 2025 jouée 26 avril 2026.

Match n° 53968593 US SENNEVILLAISE 41 / ESPC St GILLES ETAINHUS 41.

Rencontre du 15 mars 2026 jouée 26 avril 2026.

Réclamations d'après match de l'US SENNEVILLAISE, non confirmées.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K

Match n° 53968796 FC BREUTE BRETTEVILLE 41 / HELLANDES FC 41

Match n° 53968797 GRPT St AUBIN VIGOR 41 / OLYMPIA'CAUX 41

Rencontres du 08 février 2026 jouées 26 avril 2026.

Match n° 53968821 FC DU LITTORAL 41 / LE HAVRE S'PORT FOOT 41

Rencontre du 19 avril 2026 jouée 26 avril 2026.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au FC DU LITTORAL.

Match n° 53968884 US EPOUVILLE41/ U FONTAINAISE 41

Rencontre du 31 mai 2026 jouée 26 avril 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L

Match n° 53969633 HELLANDES FC 42 / FC ROLLEVILLAIS 41.

Rencontre du 22 mars 2026 jouée 26 avril 2026.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au HELLANDES FC.

Le Président de la commission

M.LECORNU Pierre

Le Secrétaire de la commission

M.MOGIS Michel

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville